Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_103-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 18 juin 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
27	22	27

Vote
Pour : 27
Contre : /
Abstention : /

N° de la délibération
2026-103

L'an 2026, le 18 juin à 18h00, le Conseil Communautaire de Poher Communauté, s'est réuni sous la Présidence de Monsieur TROADEC Christian, à la salle du conseil de la Maison des Services Au Public, place de la Tour d'Auvergne à Carhaix. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises aux conseillers communautaires le 12 juin 2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la communauté de communes le 12 juin 2026

Présents (22) : Christian TROADEC, Président

Mmes : Isabelle AUFFRET, Isabelle BOULZENNEC, Marie-Laure CLOAREC, Marie-Christine JAOUEN, Anne-Marie KERDRAON, Annie LE GUEN, Isabelle LE LEON, Sophie LEVENEZ, Viviane MOISAN, Murielle SANQUER

MM : Paul BOUSSARD, Dominique COGEN, Daniel COTTEN, Stéphane COTTY, Didier GOUBIL, Patrice LE DU, Cédric LE MOROUX, Xavier PERCHEC, Claude PRIGENT, Rémi ROLLAND, Mickael THOMAS,

Absents ayant donné procuration (5) : Jean-Yves NICOLAS à Christian TROADEC, Hélène GUILLEMOT à Isabelle AUFFRET, Alexandra FRAYSSE à Daniel COTTEN, Patrick URIEN à Marie-Christine JAOUEN, Aurore GINOUVES à Cédric LE MOROUX

Absents: /

A été nommé secrétaire : Cédric LE MOROUX

D 2026-103 Hep Le Bus Motocultor 2026

Rapporteur : Dominique COGEN / Technicienne référente : Maurine CUEFF

Annexe Mobilité - Devis Motocultor - Vieilles Charrues - Poher Plage

L'offre de transport en commun à destination du festival Motocultor (13 au 16 août 2026) est renouvelée cette année, avec une desserte du camping de la Vallée de l'Hyères en journée puis en soirée.

Les horaires des navettes sont les suivants :

Jeudi et Dimanche

Horaires de départ Camping	Horaires de départ Rond Point des Musiciennes
13h00	00h30
14h00	01h00
15h00	00h00
16h00	02h00
17h00	02h30
18h00	-
19h00	-

Vendredi et Samedi

Horaires de départ Camping	Horaires de départ Rond Point des Musiciennes
13h00	00h30
14h00	01h00
15h00	00h00
16h00	02h00
17h00	02h30
18h00	03h00
19h00	03h30

A l'instar de l'année passée, nous reprenons le principe d'une navette par heure l'après-midi de 13h00 à 19h00.

Pour le soir, il s'agirait d'une navette toutes les 30 minutes à partir de 00h30.

Le jeudi et le dimanche, arrêt des navettes à 02h30 (30 min après la fermeture du site). Le vendredi et le samedi, arrêt des navettes à 03h30 (30 min après la fermeture du site)

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 029-242900744-20260630-D_2026_103-DE

Transdev a fait parvenir à Poher Communauté la proposition tarifaire suivante : pour l'ensemble des **4 jours de festival, un total de 3 622 € TTC.**

Vu l'avis du bureau communautaire du 11 juin 2026,

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité :

- ***Approuve la proposition tarifaire de la société CAT Transdev.***
- ***Autorise le Président ou le 1er Vice-Président à la signer***

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures.

Pour copie conforme :
En communauté de communes, le 19/06/2026
Le Président de Poher Communauté,
Christian TROADEC

